

Séminaire

Programme prévisionnel

‘Formation des formateurs sur les outils du dispositif de suivi, Contrôle et surveillance (SCS) des activités de la Pêche’

El-Jadida (Maroc), 27-28 Mai 2018

1er Jour: 27 Mai 2019

08:30-09:00 Enregistrement

09:00 - 09:30 Ouverture officielle

- Allocution du Représentant de la Côte d’Ivoire, Président de la COMHAFAT
- Allocution du représentant du pays hôte (Maroc)
- Allocution du Président du REFMA
- Allocution introductive du SE de la COMHAFAT

09:30 - 12:30 Session : Introduction théorique du Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) des activités de pêche

- 1. Le Concept du Suivi, Contrôle et Surveillance. A. LAAMRICH**
- 2. Les Instruments Juridiques régissant les Mesures de Lutte contre la Pêche INN.**
 - Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable
 - Accord de 1995 sur la conservation et la gestion des stocks de poissons chevauchants et grands migrateurs
 - Accord FAO relatif aux mesures du ressort de l’État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche INN
 - Plan d’Action International visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la Pêche INN
 - Règlement INN de l’Union Européenne
- 3. La Coopération Internationale et régionale en matière de SCS des pêches, A. OBINA**
 - Le rôle des Etats ;
 - les Accords de coopération régionale en matière de SCS
 - Mémoire d’entente sur le contrôle des navires par l’État du port
 - l’ICCAT

‘FORMATION DES FORMATEURS SUR LES OUTILS DU DISPOSITIF DE SUIVI, CONTROLE, ET SURVEILLANCE (SCS) DES ACTIVITES DE LA PECHE’

El Jadida 27-28 Mai 2019

- Intervention des OSRP, de la COMHAFAT et du REFMA...

12:30 - 13:30 Déjeuner/Pause

14:30 - 16:00 Session2 : Présentation sommaire des procédures du SCS

1. Connaissance de base, *E. KOFFI*

- Reconnaissance et vérification des documents de bord des navires de pêche
- Reconnaissance des engins de pêche, mesure des mailles de filet, identification des espèces de poissons
- Elaboration de procès-verbaux d'infraction, de saisine et d'amende

2. Procédures opérationnelles du SCS, *Med. HMAMOU*

- Procédures d'inspection
- Collecte des données
- Arraisonnements
- Vérification des captures
- Transbordement
- Contrôle de l'Etat du port et " Responsabilité de l'état du pavillon " de la FAO

17:00 Fin de la première journée

2ème Jour: 28 Mai 2019

09:00 - 10:30 Session 3 : le SCS dans l'amélioration de la gestion des pêches

1. Importance du SCS, *Med HMAMOU*

- Efficacité des différents types de suivi des navires
- Avantages et inconvénients des divers systèmes SCS
- Utilisation de VMS, d'AIS, de Radar et de système radio
- Vérification de la position
- Prise de décision ou planification de la gestion des pêches
- L'observateur de pêche comme moyen de renforcement du SCS

2. Les programmes régionaux de la COMHAFAT, *Med SADIKI*

- Le Programme Régional d'Observation Embarquée dans la région COMHAFAT
- Le Programme Régional Harmonisé d'Inspection Portuaire dans la région COMHAFAT

10:30 - 12:00 : Session 4 : Le REFMA et le renforcement du dispositif SCS

- 1. Rappel des recommandations de l'atelier de 2018, *Bureau du REFMA*,**
 - Ingénierie de formation au niveau régional (diagnostic des formations dispensées, analyse des besoins,...)
 - Programme ou plan régional de formation destiné aux Etats et aux organisations sous régionales
 - Répertoire des établissements de formation par spécialité et par région
 - Renforcement des compétences du personnel des Etats dans leurs efforts d'alignement des réglementations nationales sur les standards internationaux
 - Adaptation des formations au niveau de responsabilité, aux fonctions requises

- 2. Etat de la mise en œuvre du plan d'action du REFMA, *Bureau du REFMA***

12.00-13:00 : Session Finale

- Discussion
- Conclusions et Recommandations
- Fin du séminaire

13 :00-14 :30 Déjeuner

14:30 – 17:30: 5ème Assemblée Générale du REFMA